



Vers quel type de motorisation se tourner à l'horizon 2016 ?

Retour sur les réponses apportées lors des tables rondes
du 13 octobre organisées par l'OVE

« *Flottes automobiles : quelles énergies pour aujourd'hui et pour
demain ?* »

Rueil-Malmaison, le 26 octobre 2015 – Mardi 13 octobre 2015, s'est tenue à la CCI Paris Région Ile de France une nouvelle conférence de l'OVE sur « les énergies pour aujourd'hui et pour demain dans les flottes automobiles ». Plusieurs professionnels et experts du secteur se sont exprimés sur les nouvelles possibilités énergétiques qui s'offrent désormais aux entreprises pour équiper leurs parcs automobiles.

« Des constructeurs aux énergéticiens, en passant par les décideurs d'entreprises et même les journalistes, l'OVE avait pour objectif de réunir les professionnels du marché de l'automobile pour avoir une vision prospective des énergies nouvelles dans les flottes à l'aube de 2016. Nous souhaitons apporter aux décideurs des éléments de réponses aux questions qu'ils se posent sur le tournant énergétique à prendre », explique Bernard Fourniou, Président de l'OVE.

Non, le diesel n'a pas dit son dernier mot...

Après une introduction de Philippe Chalmin, Professeur d'économie à l'université Paris-Dauphine, au cours de laquelle il a démontré qu'une « page est en train bel et bien de se tourner sur le marché de l'énergie », la première table ronde s'est focalisée sur les énergies dites 'fossiles' : l'essence et le diesel.

Les invités ont fait le constat que le diesel est toujours largement majoritaire dans les flottes d'entreprise, en raison d'une fiscalité encore favorable, d'un prix à la pompe qui reste plus intéressant que celui de l'essence et d'une autonomie plus longue qui convient aux 'gros' rouleurs. Cependant, l'essence peut devenir une alternative pour certains usages dans les flottes d'entreprise.

Pour les professionnels, toutes les énergies ont donc potentiellement leur place dans les flottes automobiles, d'autant que les décideurs ont à leur disposition un large panel de véhicules pour pouvoir faire leurs choix en fonction de l'usage du véhicule.

... malgré l'apparition d'un panel d'énergies propres !

Le secteur assiste aussi aujourd'hui à l'arrivée d'énergies dites 'propres', qu'il s'agisse de véhicules électriques, hybrides, et bientôt hydrogènes, qui bénéficient tous (mais pour combien de temps encore) de bonus écologiques.

En effet, alors que les infrastructures de recharge électrique ont mis un peu de temps à se développer en France, même si l'installation de 16 000 bornes de recharge sur l'ensemble du territoire a été annoncée, l'électrique avance lentement sur le marché depuis près de 4 ans.

Malgré une autonomie renforcée sur les nouveaux modèles électriques, l'hybride reste toujours la motorisation propre préférée et qui correspond le plus aux besoins des entreprises, en raison notamment d'une offre des constructeurs plus étoffée et d'avantages fiscaux intéressants.

L'avenir des biocarburants dans les parcs a également été abordé. Toutefois leur part de marché est infinitésimale. Pourtant l'E85 est économiquement intéressant pour les entreprises mais souffre encore d'une offre de modèles réduite.

Quant à l'hydrogène, il représentera peut-être une alternative intéressante pour les décideurs, mais à condition de lever plusieurs obstacles, dont le réseau de distribution.



Sur le plan écologique pourtant, cette énergie possède beaucoup d'avantages. Autonomes ou couplés à une pile à combustible, les moteurs à hydrogène ne rejettent que de la vapeur d'eau et de la chaleur.

De plus, le temps de recharge est extrêmement court. Aujourd'hui, l'hydrogène fait l'objet de nombreuses études menées par les constructeurs, les laboratoires, les producteurs d'énergie ou encore le gouvernement français qui souhaite le déploiement d'infrastructures.

« Le développement de ces énergies est possible grâce à une forte implication des constructeurs et des énergéticiens mais il est également lié à une implication du gouvernement. Les politiques publiques, qu'elles soient fiscales ou en termes d'accompagnement de la recherche, déterminent les choix énergétiques de demain », conclut Bernard Fourniou, Président de l'OVE.

A propos de l'Observatoire du Véhicule d'Entreprise - www.observatoire-vehicule-entreprise.com

L'Observatoire du Véhicule d'Entreprise est une association régie par la loi du 1er juillet 1901. Véritable vigie, il a pour vocation d'analyser les grandes tendances du marché de la mobilité en France et en Europe, et de publier ses travaux. Organisme indépendant, l'OVE intervient sur tous les thèmes d'actualité qui peuvent faire avancer le marché et donne aux décideurs des informations éclairées pour faire des choix pertinents en matière de véhicules d'entreprise. L'OVE réalise notamment des études, des tests et des essais comparatifs, ainsi que des conférences thématiques.